

Sujet : [INTERNET] PREF-SAPPIE-BE-2022-0101

De :

Date : 27/04/2022 11:26

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour

Comment est il possible encore aujourd'hui d'autoriser la construction d'un tel bâtiment!!!

Qui plus est à 300 mètres de la 1ère habitation.

Seriez vous ravis vous?? De voir une telle ignominie se monter dans votre espace de vie. 39600 poules, qui n'ont qu'une feuille A4 comme espace de vie.

Nos campagnes ne sont donc plus que bonnes à recevoir des projets aberrants!!!

Nourritures en masse de provenances toujours plus éloignées , déchets polluants aériens comme terriens et transports par de multiples rotations par de gros véhicules consommateurs de produits pétroliers. Autant de raisons de stopper cette horreur pourvoyeuse de gaz à effet de serre. Mais surtout de reprendre la main sur notre alimentation dans notre pays. Car la mal bouffe, malheureusement à cause de décision comme celle là devient une réalité.

Pleins de communes passent au bio ou tout au moins au raisonné. Les cantines scolaires distribués de plus en plus de repas bio !!!

Mais, Sergines elle produira des poulets qui n'auront jamais vu le jour, et d'une qualité moins moins moins. Quelle perspective d'évolution compatible avec les recommandations de GIEC!!!!

Véronique

Envoyé depuis l'application Mail Orange

—photo_1.JPG—

pour rappel, selon Greenpeace :
l'élevage intensif est responsable de 14% des
émissions mondiales de gaz à effet de serre.
sans compter les déforestations, l'alimentation, les
émissions de polluant, la gestion du liser...

Mais aussi pour la souffrance animale :
22 poulets au m2, soit 1 poulet sur une feuille A4.
39.600 poussins avec 7 rotations par an, soit
277.200 poulets qui partiront de cet enfer vers
l'abattoir sans jamais avoir vu la lumière du jour

Merci pour votre soutien, ça suffit les conneries!

